

Vous avez dit égalité des chances ?

Le docteur Leka, plus de 80 mois sans salaire !

Virginie Boucka

Le tribunal de première instance de Libreville, dans une ordonnance rendue le 23 avril 2013, avait pourtant requis la mise à disposition des bons de caisse retenus et le rétablissement du virement bancaire. Mais plus de trois ans après, le docteur Leka qui continue de travailler attend toujours ses bons de caisse et son salaire, dans des conditions épouvantables.

Son bureau au centre médical de Port-Gentil, où il est en service depuis janvier 2015, lui sert également de chambre à coucher. Le docteur Sylvain Leka, qui n'est pas logé par son administration, n'a pas de moyens pour se prendre même un studio décent en location. Privé de son salaire depuis 2010, le médecin qui vit un véritable calvaire continue toutefois de sauver des vies. La pièce exigüe attenante au bureau principal, prévue pour examiner des malades, est transformée en chambre à coucher. Le médecin y passe ses nuits depuis bientôt deux ans, au milieu de cartons de médicaments et autres acces-

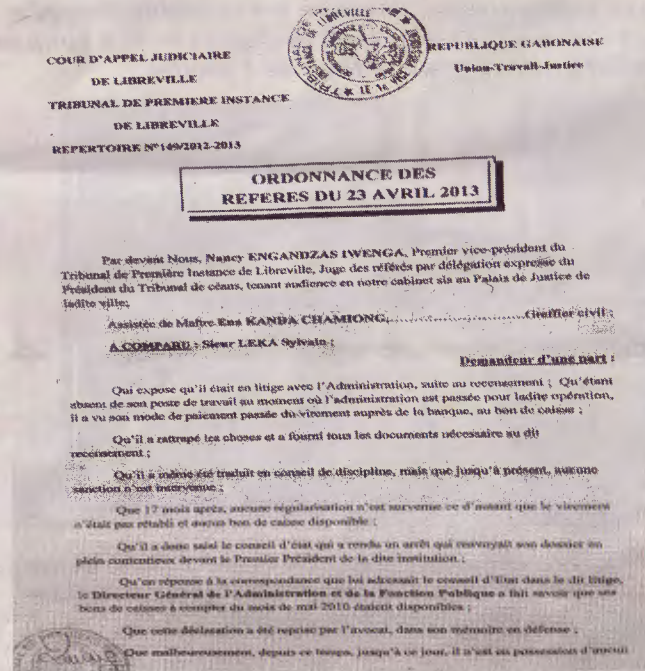


Le docteur Sylvain Leka, victime d'une injustice inconcevable.

soires médicaux. Dans la pièce, une douche dans laquelle le robinet est à sec de façon quasi-permanente. Au centre médical, l'eau potable est, curieusement, une denrée rare rare. Toute chose qui complique davantage la vie à ce médecin qui se demande quel péché a-t-il a commis pour que le pouvoir lui inflige un tel supplice ?

Absent de son poste lors du recensement des agents publics en 2010, le docteur Leka est aussitôt mis sur bon de caisse. Le médecin, qui

servait en ce moment à Port-Gentil, est muté au centre hospitalier Paul Moukambi de Koulamoutou. Mais plusieurs mois après, il ne rentre toujours pas en possession de ses bons de caisse. Après plusieurs démarches auprès de l'administration qui se soldent par un échec, il décide de saisir le conseil d'Etat. Informée du dossier, Maryse Issembe qui est alors avocate de l'Etat écrit au directeur du budget pour s'enquérir de la situation. « Ses bons de caisse sont à sa disposition à



La décision du tribunal de Libreville, datée d'avril 2013, ordonnant le rétablissement du virement bancaire, est restée sans suite à ce jour.

l'audit de la Fonction publique », lui répond le directeur du budget d'alors, Yves Sackys, le 18 juillet 2011.

Les démarches auprès de l'audit sont demeurés infructueuses. le docteur Lecka qui passe des moments difficiles

décide de saisir le tribunal de première instance de Libreville en avril 2013.

L'ordonnance des référés du 23 avril 2013 est pourtant bien claire. Le tribunal ordonne « la mise à disposition immédiate des bons de caisse litigieux par le directeur général de l'administration et de la Fonction publique au sieur Leka Sylvain » et « le rétablissement de son virement bancaire ». Mais plus de trois ans après cette décision, point de bons de caisse ni de virement bancaire. Après Koulamoutou, le docteur Leka a de nouveau été affecté à Port-Gentil, depuis janvier 2015. Sans logement ni aide financière ou alimentaire. L'homme, tout en continuant de servir son pays, vit de façon misérable alors que ses collègues sont dans le confort. Où est l'égalité des chances tant clamée par le pouvoir ? Voilà sans aucun doute une occasion qui s'offre à Blaise Louembe de prouver son utilité.

Insalubrité

2ème arrondissement de Port Gentil : Le chienlit